

Point n'est besoin de discuter maintenant les autres mesures promises par le discours du trône, puisque les bills seront examinés d'après leur valeur lorsqu'ils seront devant nous. J'appelle seulement l'attention de mes honorables amis d'en face au fait que le vieux parti conservateur sera peut-être seul responsable de la mise en pratique des mesures radicales qui nous seront soumises. Autrefois, on appelait nos vis-à-vis les membres du parti libéral-conservateur, à cause de la coalition de 1864 entre les libéraux canadiens-français et le vieux parti tory d'Ontario; mais je me demande maintenant si je n'ai pas devant moi le parti radical-conservateur.

Le très honorable M. MEIGHEN: Honorables sénateurs, les remarques qu'appelle le moment, et que j'ai à faire, peuvent aussi bien être faites maintenant que plus tard, mais je comprends que mon honorable vis-à-vis a pour demain un rendez-vous, et qu'il préfère parler dès maintenant. Dans ce cas, je demanderai que la règle ordinaire ne prévaille pas, que l'honorable sénateur ait la permission de parler aussi longtemps qu'il le désire ce soir, pour terminer demain. Nous agirons ensuite régulièrement.

L'honorable J.-P.-B. CASGRAIN: Honorables sénateurs, je dois à la bienveillance du très honorable et distingué leader de cette Chambre la faveur de prendre la parole dès maintenant, et je désire l'en remercier cordialement. Il m'arrive de penser autrement que mon propre chef dans une autre Chambre, et que le premier ministre aussi, le très honorable M. Bennett. Tous les deux en tiennent évidemment pour la nationalisation ou étatisation, et mes observations vont à l'encontre.

L'honorable M. DANDURAND: Comme question de fait, je n'ai pas parlé de nationalisation.

L'honorable M. CASGRAIN: Qu'elle soit le fait d'une municipalité, d'une province ou de l'autorité fédérale, la nationalisation ne me dit rien de bon. Je l'ai toujours combattue et j'y suis encore résolument opposé. Je n'ai jamais pu lui découvrir un avantage, je ne lui en vois pas actuellement, et je ne conçois pas qu'elle puisse en offrir à l'avenir. Voilà mon avis; mais personne n'est tenu de le partager. Ce n'est pas la première fois que je me trouverais seul de mon opinion en cette Chambre; mais il est arrivé déjà que le temps m'a donné des recrues.

Fidèle à la vieille coutume, je tiens à féliciter le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône. Je l'avais entendu déjà, à la législature d'Ontario. Comme toujours il a

L'hon. M. DANDURAND.

prononcé un excellent discours français, d'une langue impeccable. Il m'a semblé toutefois conscient de la difficulté de sa tâche et j'imagine que l'évolution du parti conservateur dans le sens socialiste et communiste ne l'enthousiasme point.

Je félicite aussi l'honorable sénateur de Saskatchewan-Nord (l'honorable M. Horner). La substance de ses observations a porté sur les pertes d'argent des cultivateurs de l'Ouest, victimes de la sollicitation acharnée des vendeurs. Eh bien, l'Ouest n'a pas été le seul échaudé; l'Est l'a été également.

Honorables sénateurs, je crains d'être un peu long, ce soir. En promenant mes regards autour de moi, je constate que, à une exception près, je suis le plus ancien dans cette Chambre; j'en fais partie depuis trente-cinq ans. Suivant toutes les probabilités, il se pourrait que ce soit mon chant du cygne.

Des honorables SÉNATEURS: Non, non.

L'honorable M. CASGRAIN: Je compte donc sur l'indulgence de mes honorables collègues. J'aime l'atmosphère de cette Chambre et j'y suis tellement habitué que je m'y sens chez moi. Lorsque je fus appelé au Sénat, l'honorable David Mills en était le leader et, d'office, il était tenu de me présenter. Mais j'avais ici un oncle, le docteur Casgrain de Windsor, qui, bien que conservateur, m'exprima le désir d'être l'un de mes parrains. M. Mills à qui je communiquai ce désir y accéda volontiers, et c'est ainsi que je fus présenté au président, alors sir Alphonse Pelletier, un autre oncle à moi. Je me trouvais donc en famille. J'avais bien entendu parler déjà du Family Compact, mais sans jamais m'y sentir opposé. N'y trouvent à redire que ceux qui n'en sont point.

En circulant dans les corridors autour de cette Chambre, je vois le portrait de l'honorable James Baby, mon aïeul, nommé par le roi, sur la proposition du colonel Simcoe, Conseiller législatif et ministre pour la province d'Ontario. Jamais, je crois, aucun autre ministre ne fit une aussi longue carrière. Dans la province d'Ontario, d'aucuns peut-être s'étonneront qu'un Canadien-français ait duré plus longtemps que qui que ce soit comme ministre dans cette province. Nommé en 1791 il était encore en fonction lors de sa mort, en 1833. Je n'en connais pas d'autre qui ait été consécutivement Conseiller législatif et membre de l'Exécutif en même temps et aussi longtemps. Le *Correspondent*, seul journal publié à Toronto à ce moment-là, dit que l'on n'y avait encore jamais vu de funérailles aussi considérables et aussi imposantes.

Avant sa mort, son gendre et mon aïeul, l'honorable Eusèbe Casgrain, était devenu